

**Syndicat Mixte de la Base de Loisirs
de Saint-Quentin en Yvelines**



N°2022-D31

OBJET :
Demande crédits
d'investissement
Région : Rénovation
chalets et mise en
sécurité estrade du
parcours blanc
Accrobranches

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX

Le 05 octobre à 17h

Le Comité Syndical légalement convoqué pour la séance du 28 septembre 2022 n'a pu se réunir faute de quorum. Il est de nouveau convoqué ce jour avec le même ordre du jour et s'est tenu à la Base de Plein Air et de Loisirs de l'Etang de Saint-Quentin en Yvelines dite « île de loisirs » sous la présidence de Monsieur José CACHIN.

Etaient présents :

Mesdames Chantal CARDELEC - Sandrine GRANDGAMBE (suppléante)
Monsieur José CACHIN

Etaient absents excusés :

Mesdames Colette GERGEN- Anne CAPIAUX- Sylvie PIGANEAU
Messieurs Nicolas DAINVILLE- Bertrand COQUARD - Othman NASROU - Ali RABEH

A donné pouvoir :

Monsieur NASROU à Monsieur CACHIN

CONSIDERANT que l'activité "Branches et Loisirs" située sur la partie nord de l'île de loisirs offre au public cinq parcours adultes et un parcours d'initiation, réalisés en 2003 et 2009 avec le financement de la région et qu'elle contribue à la bonne image de l'île de loisirs et draine un public spécifique qui découvre ainsi les autres activités du site ;

CONSIDERANT qu'à ce jour, les chalets des parcours accrobranches sont vieillissants et que leur localisation en forêt contribue à une détérioration plus rapide de leurs différents éléments et notamment des fenêtres qui sont à changer ;

CONSIDERANT que par ailleurs, le contrôleur des installations des parcours a recommandé la mise en sécurité de l'estrade du parcours blanc dont la rampe est en très mauvaise état ainsi que l'accès handicapés, où la rampe est inexistante et que l'ossature est dégradée et les fixations des gardes corps du bardage périphériques sont défectueuses ;

CONSIDERANT qu'il est proposé de procéder au remplacement des menuiseries bois existantes des chalets par des fenêtres PVC marron, remplacer les gouttières existantes par des gouttières PCV beige ainsi que renforcer et équiper les gardes corps de l'estrade public du parcours blanc permettant l'accessibilité au public handicapé ;

CONSIDERANT que ces derniers éléments amènent le Syndicat Mixte à demander un financement afin de procéder aux travaux nécessaires permettant la rénovation des chalets ainsi que la mise en sécurité de l'estrade du parcours blanc ;

CONSIDERANT qu'il convient dès lors, de solliciter des crédits d'investissement auprès de la Région Ile de France permettant la rénovation des chalets ainsi que la mise en sécurité de l'estrade du parcours blanc d'un montant de 12 000€ ;

Mbres en exercice : 9
Présents : 3
Suffrages exprimés : 3

**LE COMITE SYNDICAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité,**

SOLLICITE des crédits d'investissement auprès de la Région Ile de France, pour un montant de 12 000 € pour la rénovation des chalets ainsi que la mise en sécurité de l'estrade du parcours blanc ;

AUTORISE le Président à signer tous documents utiles.



Fait à Trappes, le 05 octobre 2022
Le Président du Syndicat Mixte
José CACHIN